Grisy-les-Plâtres
Commune du Vexin français

Message de Mr l’Inspecteur de l’éducation nationale de la circonscription du Vexin sur le recrutement d' accompagnants d' élèves en situation de handicap.



L'accompagnement des élèves en situation de handicap est une priorité de l’École, elle est bien sûr portée par la circonscription du Vexin afin de répondre aux besoins croissants dans les écoles.

Le PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé) qui est une structure intermédiaire, pilotée conjointement par l'inspecteur de la circonscription et un chef d'établissement, a vocation à organiser et à suivre l'accompagnement humain des élèves en situation de handicap lorsqu'ils en bénéficient.

Les accompagnants d' élèves en situation de handicap (AESH) ont pour mission de réaliser cet accompagnement en concertation avec l'enseignant de la classe.

Les personnes recrutées seront affectées sur l'un des deux secteurs suivants :

- PIAL Claude Monet : collèges de Magny en Vexin et de Bray et Lu ainsi que leurs écoles de secteurs, Seraincourt
- PIAL Les Hautiers : collèges de Marines et de Vigny ainsi que leurs écoles de secteurs, lycée de Chars

Documents
Fiche de poste
Contact

Inspection de l’Éducation Nationale : ***circonscription du Vexin***

Rue des Chênes Emeraude 95000 Cergy

- Téléphone : 01 30 83.44.72
- ce.0951238e@ac-versailles.fr